
 Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 2 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Caroline Blain à Aline Louvrier, Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Thierry Vuittenez, Frédéric Dole à Léonie Schneiter, Jean-Pierre Gurtner à Jean de la Rochefoucauld, Fabien Oléron à Olivier Marlot.

Secrétaire de séance : Olivier Régnier

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-06-051

OBJET : Marché et modification du plan de financement pour la Sécurisation du groupe Lasalle.

Le Maire rappelle la délibération du 5 mai 2023 dans laquelle était présenté le plan de financement des travaux de sécurisation du groupe Lasalle sur une base de travaux de 70 000.00 € H.T ;

Cependant, le Maire indique qu'après consultation, l'entreprise la mieux disante est la société VERMOT de Levier pour un montant de marché de 99 539.50 € H.T. Il est également proposé de réaliser des aménagements du secteur C en parkings végétalisés et/ou perméables.

Il convient donc de réactualiser le plan de financement et demander l'autorisation de débiter les travaux.

Financier	Taux en %	Montant prévisionnel H.T
Département du Doubs	30.00	29 861.85
Commissariat du Massif	40.18	40 000.00
Autofinancement	29.82	29 857.65
Total	100.00	99 539.50

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

 Berger
Levrault

ID : 025-200068401-20230602-2023_06_051-DE

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adoptent le nouveau plan de financement ;
- Donnent pouvoir au Maire pour solliciter les subventions auprès du Département et de tout autre financeur ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20230602-2023_06_051-DE

